

Zeitschrift: Serie Ares : histoire militaire = Militärgeschichte
Herausgeber: Association suisse d'histoire et de sciences militaires
Band: 4 (2018)

Artikel: Regards français sur la neutralité suisse (1871-1918)
Autor: Queloz, Dimitry
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1043704>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dimitry Queloz

Regards français sur la neutralité suisse (1871–1918)

Durant la Belle Epoque, la France s'est longuement interrogée sur la neutralité helvétique. D'une part, elle se demandait si, en cas de conflit franco-allemand, la Suisse allait rester neutre ou si elle se rangerait par opportunisme du côté de l'Allemagne. D'autre part, au cas où elle déciderait de défendre sa neutralité, elle s'inquiétait quant à ses capacités réelles de résistance face à la puissance de l'armée allemande. Même si, à partir de 1910, la méfiance française fut moins importante, elle n'en disparut pas pour autant. Durant la Première Guerre mondiale, les inquiétudes françaises n'ont pas cessé comme le montre notamment la série des plans H élaborée à partir de la fin de l'année 1915. Toutefois, dès le milieu de l'année 1917, les collaborations nées dans le cadre de l'établissement de ces plans ont enfin convaincu l'Etat-major français de la sincérité des dirigeants politiques et militaires suisses.

Entre 1871 et 1918, on peut définir cinq grandes périodes en ce qui concerne la perception de la neutralité helvétique par la France.¹ La première commence au lendemain de la guerre de 1870 et se termine au moment de la signature de la Triplice en 1882. Elle se caractérise essentiellement par une grande indifférence en dépit des avertissements des attachés militaires français en poste à Berne quant à la nécessité d'entretenir de bonnes relations entre les deux pays. La deuxième période dure une petite décennie (1883–1891), au cours de laquelle la France prend conscience de l'importance de la Suisse au vu de son isolement militaire et diplomatique découlant de l'alliance entre l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et l'Italie. La période suivante, d'une dizaine d'années également, est marquée par une profonde méfiance envers la Suisse alors que ses relations avec l'Allemagne sont au beau fixe. A partir de 1902 toutefois, et jusqu'à la déclaration de guerre, s'ouvre une période de réchauffement des relations entre les deux voisins, durant laquelle alternent moments de tensions et de rapprochement. Cette période ambiguë, faite de méfiance et de cordialité, se prolonge durant la Première Guerre mondiale, avec toutefois une amélioration croissante des relations entre les deux pays.

1871–1882 : Entre indifférence politique et méfiance militaire

Après la défaite de 1870–1871, la France se retrouva isolée diplomatiquement par la mise en place du premier système bismarckien, articulé autour de l'Alliance des Trois Empereurs signée en 1873.² De plus, du fait de ses ambitions coloniales, elle se heurta à l'Italie et, surtout, à l'Angleterre, ce qui renforça encore son isolement et son incapacité à développer sa politique extérieure.³ Notons que celle-ci fut par ailleurs largement mise au second plan du fait des nombreux problèmes intérieurs qui accaparaient l'essentiel de l'énergie du Parlement et du Gouvernement.

Dans ce contexte, la stratégie militaire française fut strictement défensive, d'autant que la reconstruction de l'outil militaire se faisait lentement, surtout au point de vue doctrinal. Elle s'articulait autour du *système de fortifications Séré de Rivières* construit à partir de 1872 sur la frontière avec l'Allemagne et dans les Alpes. Dans la région de Belfort, les fortifications furent prolongées en direction du Sud, de manière à forcer l'Allemagne à pénétrer profondément en territoire suisse le cas échéant, ce qui était censé contraindre la Suisse à défendre son territoire et sa neutralité.

Durant la période, la France s'intéressa peu à la Suisse et à sa neutralité. Ce furent surtout les militaires qui se penchèrent sur la question. Aucune mesure particulière ne fut prise pour assurer la défense de la frontière franco-suisse, même si des études ponctuelles montraient l'importance stratégique de la chaîne du Jura et de la neutralité helvétique. A partir du milieu des années 1870 toutefois, des fortifications commencèrent à être construites dans le cadre du système Séré de Rivières, fortifications qui firent naître la plus grande méfiance en Suisse.⁴ Pour le chef du génie, la neutralité suisse ne représentait nullement un garant de sécurité pour la France. Dans une étude de 1877, il alla plus loin encore en écrivant que la Suisse était hostile à la France et qu'en cas de guerre contre l'Italie et l'Allemagne, la Suisse se joindrait aux coalisés.

1883–1891 : L'importance de la neutralité suisse durant les premières années de la Triplice⁵

Après une décennie d'indifférence, la France commença à s'intéresser à la Suisse et à sa neutralité au lendemain de la signature de la Triplice.⁶ Elle prit soudain conscience de l'importance de sa voisine dans le cadre de la nouvelle situation géopolitique. La Suisse contrôlait les principales voies de communication entre l'Allemagne et l'Italie et son territoire constituait un passage presque obligé pour toute opération militaire conjointe contre la France.⁷ Si la Suisse favorisait d'une manière ou d'une autre la Triplice, le front défensif de Belfort serait mis dans de sérieuses difficultés.

Toutefois, l'intérêt pour la neutralité suisse ne se développa que petit à petit. Ce furent les milieux militaires, et plus particulièrement les attachés militaires à Berne, qui s'intéressèrent en premier à cette question. La nomination du commandant Sever joua un rôle primordial. Dans son premier rapport du 19 juin 1883, il informait Paris, d'une part, que la Suisse considérait la France comme la menace militaire principale et, d'autre part, qu'il y avait des doutes quant à sa volonté de défendre la neutralité. Selon lui, la Suisse pourrait se contenter de simples protestations en cas de violation allemande, alors qu'il était convaincu qu'elle se défendrait avec énergie si les atteintes à la neutralité provenaient de la France.

Après l'arrivée du général Boulanger au ministère de la Guerre, au dé-

but de 1886, les tensions entre la France et l'Allemagne augmentèrent et l'intérêt pour la neutralité suisse gagna en importance. Une étude du 2^e Bureau de l'Etat-major français, réalisée par le commandant Picot, confirma l'analyse de Sever. Si le document montre à quel point la confiance envers la Suisse et sa volonté de défense était amoindrie, l'auteur souligne cependant la difficile position de la Suisse. Selon lui, il était légitime pour cette dernière de se méfier de sa puissante voisine occidentale. La France avait en effet constitué, pour la Suisse, la principale menace tout au long du XIX^e siècle. Après la période napoléonienne et l'affaire Louis Napoléon Bonaparte quelques années plus tard, se posaient depuis plus d'une vingtaine d'années la question de la Savoie ainsi que celle des fortifications en cours de construction sur la frontière de l'Est.

La France engagea dès lors une politique de rapprochement qui dura jusque vers 1890. Il lui fallut combattre l'influence de l'Allemagne qui évoquait avec insistance les risques d'une violation française de la neutralité suisse. Pour ce faire, elle insista sur la menace italienne et le fait que l'Allemagne prenait en considération les propositions italiennes de coopération militaire dirigée contre la Suisse.

L'affaire Wohlgemuth, qui créa de vives tensions entre l'Allemagne et la Suisse, favorisa cette politique de rapprochement.⁸ D'une part, la Suisse prit conscience de la possibilité d'une action militaire allemande. D'autre part, la France essaya d'exploiter les tensions diplomatiques germano-suisses. Elle se montra davantage offensive qu'au cours des années précédentes, d'autant qu'elle retrouvait une certaine confiance sur le plan international du fait des relations plus étroites qu'elle commençait à entretenir avec la Russie.

La politique de rapprochement française comprenait trois axes. Premièrement, la France chercha à briser la domination allemande en matière de financement des chemins de fer helvétiques en proposant un projet de construction au Simplon. Ensuite, elle remit sur la table la lancinante question de la Savoie. Enfin, et surtout, elle insista sur ce qui était son cheval de bataille depuis quelques années : la menace militaire italienne contre la Suisse et le soutien allemand aux idées de l'Etat-major italien.

Freycinet, ministre de la Guerre et Président du Conseil, établit des contacts officieux avec Pfyffer, chef de l'Etat-major général, en vue de coordonner les opérations militaires françaises et suisses en cas de guerre avec l'Italie.⁹ Il chercha à exploiter l'idée fixe de Pfyffer qui voulait mener une opération offensive d'ampleur en Lombardie dans le but de s'emparer de Milan. Freycinet proposait de renforcer le dispositif français dans la région de Mulhouse de manière à soulager l'effort militaire suisse dans le Nord du pays et de coordonner l'action suisse en Italie avec celle des troupes françaises engagées dans les Alpes. De son côté, l'attaché militaire français à Berne, d'Heilly, fit des efforts considérables dans le but de faire obstacle à

l'influence allemande en Suisse. Enfin, le discours de la diplomatie française fut soutenu (fruit du hasard ?) par un article anonyme et non-officiel de Charles de Mazade publié dans la *Revue des Deux Mondes*.¹⁰

Les tentatives de rapprochement de Freycinet échouèrent cependant. Le projet du Simplon ne fut pas suffisamment soutenu par les milieux financiers français tandis que la question de la Savoie ne trouva aucune solution. Toutefois, ce qui mit fin à la politique de rapprochement fut la mort de Pfyffer qui entraîna la rupture des contacts avec l'Etat-major général suisse. Son successeur, Keller, n'avait pas la même considération auprès de Freycinet qui voyait en lui un bon « technicien, un parfait chef d'état-major connaissant merveilleusement sa géographie militaire, ses routes et ressources de transport, mais n'était pas un généralissime comme le colonel Pfyffer ».¹¹ Il en était de même au Département politique dont le chef, le Conseiller fédéral Numaz Droz, considérait qu'il n'y avait plus, à l'Etat-major général, après la mort de Pfyffer, quelqu'un de « discret et de compétent ».¹²

1892–1902: La guerre commerciale franco-suisse et le rapprochement avec l'Allemagne¹³

Alors que la tentative de rapprochement franco-suisse venait de faire long feu, les relations se dégradèrent subitement suite à un conflit commercial qui entraîna une profonde rupture dans les relations entre les deux pays jusqu'en 1902.¹⁴ Les Suisses, qui se sentirent traités d'une manière peu scrupuleuse par la France, oublièrent très vite l'affaire Wohlgemuth et se tournèrent à nouveau vers l'Allemagne, le dégel des relations entre les deux pays étant par ailleurs favorisé par le départ de Bismarck et l'attitude du nouvel empereur Guillaume II. La visite du *Kaiser* en Suisse en 1893, au retour d'un voyage en Italie, scella le rapprochement germano-suisse.¹⁵

Durant près de dix ans, les relations diplomatiques franco-suisses furent tendues. En Suisse, l'image de la France était fortement détériorée, tandis qu'en France, tant au ministère des Affaires étrangères qu'à celui de la Guerre, on n'accordait plus guère de confiance à la neutralité suisse. Les ambassadeurs en poste à Berne, Barrère puis Bihoud, se montrèrent particulièrement pessimistes en la matière. Le premier distinguait, à propos de la neutralité, trois positions différentes : celle du Gouvernement, qui lui paraissait sincère dans certaines limites, celle des militaires de milice et, enfin, celle des militaires de carrière qu'il considérait comme la plus dangereuse. Il voyait ceux-ci comme une caste à part, belliqueuse, préparant la Suisse à jouer un rôle déterminant aux côtés de l'Allemagne en cas de guerre. C'est la raison pour laquelle, à l'instar du ministre des Affaires étrangères Théophile Delcassé, il voyait dans la centralisation militaire en cours en Suisse un danger pour la France.¹⁶ Il pensait qu'elle conduirait à

un alignement sur l'Allemagne. Aussi vit-il, en 1896, d'un très bon œil la mise à l'écart de Wille, symbole de la germanophilie des militaires de carrière suisses.

Doutant de la volonté des dirigeants suisses à respecter la neutralité du pays, Barrère se posait une triple question. Convaincu que la Suisse entrerait en guerre en cas de conflit franco-allemand, il se demandait quand cette entrée en guerre aurait lieu. Ensuite, il s'interrogeait à propos du choix de l'allié. La Suisse se rangerait-elle d'emblée du côté de l'Allemagne en pensant qu'elle serait vainqueur du fait de sa supériorité militaire ou bien se montrerait-elle plus opportuniste en attendant de connaître le sort des armes pour rejoindre celui des adversaires qui serait en train de remporter la victoire ? Barrère se demandait enfin si l'Allemagne chercherait à influencer la décision suisse, notamment par le biais de menaces ou de promesses territoriales.

Les rapports et les prises de position de Barrère sur la neutralité de la Suisse furent examinés avec beaucoup d'intérêt au ministère des Affaires étrangères à Paris. Celui-ci partageait l'opinion de son ambassadeur à Berne et il la transmit à ses homologues à Berlin et à Rome.

Quant à la position de Bihourd, elle était semblable à celle de son prédécesseur. Dans un rapport de janvier 1901 à Delcassé, il écrivait :

« [...] Sans être pessimiste à l'excès, on peut prévoir que, si dans l'état actuel de l'Europe, la guerre éclatait entre la France et l'Allemagne ou l'Italie, la Suisse sortirait probablement de sa neutralité, sous prétexte même de la mieux défendre et s'unirait soit à l'Allemagne, dont elle escomptait la victoire et l'alliance fructueuse, soit à l'Italie, assistée plus ou moins ouvertement de l'Allemagne. Il existe bien dans la Confédération un parti qui demeure attaché à la neutralité loyalement pratiquée, opposée à la politique d'annexion et hostile à un protectorat déguisé de l'Allemagne, mais, selon toute probabilité, ce parti serait complètement débordé. »¹⁷

En tant qu'attaché militaire à Berne, du Moriez, en fonction entre 1892 et 1900, se montrait moins alarmiste, probablement parce qu'il connaissait bien les différents milieux militaires suisses. Il adoptait une attitude constructive dans le but de redorer l'image et le prestige de la France en Suisse et de resserrer les liens entre les deux pays.¹⁸ Même s'il lui arrivait de penser que la Suisse abandonnait sa neutralité, il soulignait l'existence d'un parti favorable à la France, incarné dans la personne de l'Argovien Arnold Künzli, commandant du IV^e corps d'armée et « homme politique le plus influent de la Suisse allemande [...] véritable chef de la majorité [radicale] de l'Assemblée fédérale ».¹⁹ Par ailleurs, s'il envisagea avec satisfaction le retrait de Wille, il avait une certaine crainte pour l'avenir. Contrairement à Barrère, il ne souhaitait pas un affaiblissement de l'armée suisse,

dont les conséquences ne pouvaient être réellement évaluées sur le long terme.

Cependant, la plupart des militaires français ne croyaient pas à la sincérité de la neutralité helvétique. Ils étaient convaincus qu'en cas de conflit la Suisse agirait selon ses seuls intérêts, qu'elle s'allierait avec le belligérant le plus fort dans le but d'obtenir des gains de territoires. C'est ainsi que, en 1902, dans une étude sur l'emploi de l'armée suisse en cas de guerre, l'Etat-major de l'armée française écrivait :

« Au point de vue français, il convient de ne pas trop s'illusionner sur la valeur de la neutralité. On doit être bien convaincu que, dans tous les cas, la Suisse se fera le client de celui des belligérants qu'elle jugera le plus fort. Son armée ne sera pas appelée à défendre une neutralité qui restreint ses ambitions. Aussi ne faut-il attribuer qu'une portée très relative aux dispositifs de concentrations éventuelles dont il sera parlé plus loin. »²⁰

1902–1914: Rapprochement et méfiance²¹

A partir de 1902 commença une nouvelle période de rapprochement entre la France et la Suisse.²² Comme le souligne Jean-Claude Allain, l'attitude de la France à l'encontre de la Suisse est cependant difficile à saisir.²³ Paris se désintéressa dans une certaine mesure de la Suisse. La situation internationale avait en effet changé, avec la disparition du système bismarckien et la mise en place du système Delcassé. La France n'était plus isolée, elle était désormais alliée à la Russie et à l'Angleterre. De son côté, l'Allemagne ne pouvait plus compter que sur l'Autriche-Hongrie. En dépit du renouvellement de la Triplice en 1902, l'Italie était largement neutralisée en cas de conflit franco-allemand par les accords Prinetti – Barrère. Dans ce nouveau contexte international, le danger de voir le territoire suisse employé pour une opération conjointe germano-italienne pouvait être écarté. Un autre élément contribua au désintérêt français : les fréquents changements d'ambassadeurs à Berne, qui empêchèrent d'avoir une ligne directrice claire.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, les ambiguïtés, les incompréhensions et la méfiance de Paris envers la Suisse ne disparurent toutefois pas. Les années 1906–1907 furent les plus marquées à cet égard. D'une part l'affaire Fisch entraîna de vives protestations de Paris. D'autre part, la nomination de von Sprecher à la tête de l'Etat-major général inquiéta l'Etat-major français. En effet, von Sprecher considérait que la principale menace pour la Suisse venait de la France et de l'Italie, tandis qu'il avait une certaine confiance dans l'Allemagne et l'Autriche. Au courant des opinions de von Sprecher, l'Etat-major français, dans un mémoire de 1907,²⁴ ne croyait cependant pas à un alignement automatique de la Suisse sur l'Allemagne.

Il pensait que la Suisse adopterait plutôt une attitude très pragmatique et exploiterait la situation de manière à ce qu'elle lui fût le plus favorable possible. Enfin, un dernier facteur a également pu contribuer à renforcer les inquiétudes françaises. Après la défaite contre le Japon, l'allié russe ne représenta plus un soutien militaire fiable pour la France durant quelques années, ce qui redonnait une importance accrue à la neutralité helvétique.

Dès 1906 toutefois, des tensions entre l'Allemagne et la Suisse commencèrent à apparaître. L'inondation du marché suisse des farines, le protectionnisme allemand sur certains produits, l'augmentation massive du nombre de professeurs et d'étudiants allemands, enfin la convention du Gothard, signée en 1909, poussèrent nombre de Suisses, surtout en Suisse romande, à prendre leurs distances par rapport à l'Allemagne.

La France exploita bien évidemment ces tensions pour tenter de regagner de l'influence en Suisse. Bien qu'encore marquées par un fort protectionnisme, les relations commerciales avec la Suisse devinrent plus satisfaisantes. De son côté, l'attaché militaire à Berne, Morier, favorisa le développement des relations militaires, notamment par le biais de visites réciproques d'officiers. Une autre visite, celle du Président Fallières en 1910, participa également au rapprochement franco-helvétique, d'autant qu'elle perturba la réalisation de celle souhaitée par le *Kaiser*, qui ne vint, finalement, qu'en 1912.

Dans ce contexte plus favorable, et contrairement à ce qui s'était passé une décennie plus tôt, la nouvelle organisation militaire de 1907 fut perçue de manière très positive à Paris. Elle montrait la volonté suisse de rester neutre et indépendante en cas de guerre. La politique réservée et méfiante de la France laissa ainsi, peu à peu, la place à une « politique de rapprochement discret, et de consolidation d'une influence pour contenir celle de l'Allemagne ».²⁵

Cependant, les inquiétudes par rapport à la position que la Suisse adopterait en cas de guerre franco-allemande persistèrent, mais à un degré moindre. L'image d'une Suisse intéressée, prête à « rentabiliser » ses dépenses militaires par des annexions territoriales restait très forte dans l'esprit des dirigeants français. Les avertissements de l'attaché militaire britannique à Rome et à Berne, Delmé Radcliffe, affirmant l'existence de pourparlers entre les états-majors allemand, autrichien et suisse en vue d'une coopération en cas de guerre contre la France, furent reçus avec scepticisme mais contribuèrent à entretenir le doute quant aux intentions helvétiques,²⁶ tout comme l'attitude de la Suisse dans l'affaire de la gare badoise de Bâle²⁷ ou les scénarios des grandes manœuvres de l'armée suisse qui prévoyaient de manière récurrente une violation de la neutralité par la France.²⁸

Les années 1910–1912 furent marquées par les visites en Suisse du Président Fallières et du *Kaiser*, qui, toutes deux, et en dépit des apparences,



La légation française à Berne exerçait une forte influence sur les relations franco-suisses. Ci-dessus l'attaché militaire après la réception du Nouvel An 1915 au Palais fédéral (BAR/wikimedia).

contribuèrent au renforcement de la confiance française dans la volonté suisse de défendre la neutralité.

La visite de l'Empereur en Suisse, prévue d'abord pour 1910 et qui n'eut lieu que deux ans plus tard, souleva d'importantes craintes à Paris, d'autant que cette visite coïncidait avec l'élection du Conseiller fédéral Ludwig Forrer, considéré comme un des chefs de file du parti germanophile en Suisse, au poste de président de la Confédération. Au lendemain de la visite, le gouvernement français fut soulagé par l'attitude officielle de la Suisse. Le *toast* que porta le président de la Confédération en présence de Guillaume II contenait des paroles sans équivoque sur la volonté du Gouvernement de faire respecter la neutralité helvétique dans tous les cas. Ce discours fit grande impression en France, d'autant qu'il n'y avait pas eu une telle mise en garde dans les propos du Conseiller fédéral Robert Comtesse lors de la visite du Président Fallières en 1910. Valdrôme précisa à ce propos à Poincaré, alors Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères : « Le Conseil fédéral jugeait sans doute que les appréhensions de violation de la neutralité étaient superflues de notre côté. »²⁹

A partir de ce moment et jusqu'au début de la Première Guerre mondiale, le gouvernement français mena une politique de soutien à la neutralité suisse, tout en essayant d'augmenter son influence dans le pays. L'accord sur le ravitaillement de la Suisse en cas de guerre, conclu au printemps 1914, en constitua l'aboutissement. Avec cet accord, la France pensait disposer d'un atout majeur, voire d'un moyen de pression, pour maintenir la Suisse dans la neutralité en cas de guerre.

De leur côté, les militaires gardèrent une certaine méfiance vis-à-vis de la Suisse.³⁰ Toutefois, ils percevaient très bien la multiplicité des opinions et distinguaient la position du Conseil fédéral, soutenant la neutra-

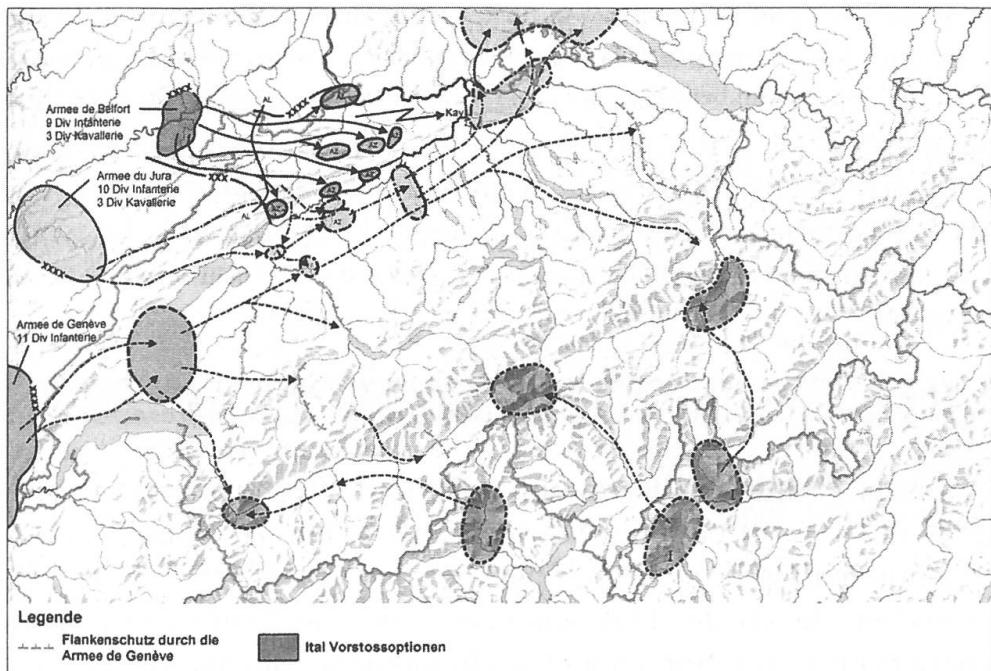
lité absolue, de celle de certains milieux militaires, paraissant favorables à l'Allemagne. Ils accordaient une confiance certaine au gouvernement helvétique qu'il jugeait capable de contrôler les éventuelles dérives de son Etat-major général. Enfin, ils rejetaient toute idée d'une offensive suisse de grande envergure contre la France, en coopération avec l'Allemagne ou l'Italie. Les capacités de soutien logistique de l'armée suisse, limitées, empêchaient toute action extérieure, tandis que les relations avec l'Italie se dégradaient.

1914–1918: Vers une confiante coopération

Durant la Première Guerre mondiale, la méfiance envers la neutralité suisse ne disparut pas chez les dirigeants politiques et militaires français. La nomination de Wille au poste de commandant en chef et celle de von Sprecher à la tête de l'Etat-major de l'armée, les bruits concernant des pourparlers entre von Sprecher et ses homologues allemand et autrichien en vue d'une coopération militaire pour le cas d'une violation de la neutralité par la France ou l'Italie, l'intensification ponctuelle de l'action diplomatique allemande en Suisse, l'affaire des colonels, le fossé entre Romands et Alémaniques, l'affaire Grimm-Hoffmann ont soulevé les plus vives inquiétudes et entretenu un climat de suspicion envers la Suisse.

Les relations économiques furent par ailleurs un facteur permanent de méfiance. L'accord de ravitaillement signé au printemps 1914 présentait des avantages politiques importants pour la France dans la situation d'avant guerre, dans la mesure où il constituait un moyen de rapprochement avec la Suisse et, potentiellement, un moyen de pression en cas de conflit.³¹ Durant les hostilités, il fut cependant une cause de problèmes. Dans le cadre du blocus instauré contre l'Allemagne, il représentait une possibilité de contournement. Les autorités politiques françaises soupçonnèrent qu'une partie des produits livrés à la Suisse finissaient, souvent après transformation par l'industrie suisse, par être livrée en Allemagne. Pour empêcher ce genre de trafic, un strict contrôle des exportations en direction de la Suisse fut instauré par l'Entente par le biais de la Société suisse de surveillance économique (SSS) créée en 1915.

Les plans H et H' permettent d'étudier la confiance de l'armée française envers la neutralité suisse. Comme le souligne Alain Porchet, ces plans illustrent « bien l'évolution des rapports entre la France et la Suisse au cours de la Grande Guerre ».³² Etabli à partir de l'automne 1915, le plan H prévoyait la possibilité d'une opération allemande en Suisse dans le but de contourner le front Ouest, alors totalement figé. La riposte française aurait constitué en une intervention sur le territoire helvétique, avec ou sans l'accord et la coopération des autorités politiques et militaires suisses. Le plan H fut remanié à diverses reprises entre 1916 et 1918 sous la direction



La première version du plan H français, datant du 14 décembre 1915 (Carte: Festschrift Rauchensteiner, p. 103).

des généraux Foch et Paulinier. A partir d'octobre 1917, un deuxième plan, le plan H', fut élaboré en parallèle.

Les premières versions du plan H ont été réalisées alors que l'Etat-major français n'avait qu'une confiance limitée dans la neutralité suisse.³³ Les dispositions militaires prises par l'armée helvétique étaient alors jugées « incertaines ». En dépit d'une tentative avortée de coopération militaire initiée par l'Etat-major suisse au printemps 1916, la méfiance française perdura jusqu'au début de l'année 1917.³⁴ En avril, les entrevues entre l'Etat-major suisse et le général Weygand ne donnèrent toujours pas satisfaction, ce qui conduisit ce dernier à se plaindre de l'insuffisance de la collaboration entre les deux armées.³⁵

L'été 1917 constitue un tournant dans les relations militaires franco-suisses.³⁶ En juillet, le général Paulinier établit une liaison avec l'Etat-major suisse. Le mois suivant, la collaboration se développa dans un cadre de confiance mutuelle. Lors d'entretiens entre des représentants des Etats-majors des deux pays, le cas d'une invasion allemande fut étudié. Pour permettre aux Français de planifier au mieux leurs engagements, les Suisses les informèrent du temps nécessaire à la mobilisation de leurs divisions d'infanterie. A la mi-septembre, l'Etat-major français pensait que le gouvernement suisse était résolu à défendre sa neutralité. La confiance alors établie entre les deux pays a permis une collaboration très poussée dans le cadre du nouveau plan H'.³⁷

Conclusion

Durant la période étudiée, les politiciens, les diplomates et les militaires français ont eu d'importants doutes quant à la sincérité de la neutralité suisse. La méfiance a été constante, même si elle a varié en fonction des individus, des milieux et des époques. Il a fallu attendre le milieu de l'année 1917 pour qu'ils se dissipent enfin. Pourquoi de tels doutes, alors que la neutralité helvétique était reconnue depuis 1815 et que la Suisse s'était montrée, tout au long des conflits du XIX^e siècle, déterminée à la respecter et à la défendre ?

La responsabilité de cette incompréhension est partagée. La France a souvent fait preuve d'une attitude condescendante envers la Suisse et elle a été incapable de comprendre, par manque d'intérêts et de connaissances, son système politique et militaire complexe qui était très éloigné du sien. De plus, elle a été incapable de mettre en œuvre une politique cohérente dans ses relations avec sa voisine.

De son côté, la Suisse n'est pas exempte de reproches. A une époque où la définition de la neutralité n'était pas clairement établie par le droit international – il fallut en effet attendre les conventions de La Haye de 1907 pour que soient précisés les droits et les devoirs des Etats neutres en cas de conflit –, l'élaboration du concept de neutralité active en Suisse, qui affirmait la possibilité d'entrer en guerre si cela était dans l'intérêt helvétique, ne pouvait, bien sûr, que renforcer les inquiétudes françaises. Par ailleurs, la mentalité des officiers suisses joua également un rôle significatif. L'attitude favorable aux Empires centraux de certains d'entre eux fut déterminante dans ce domaine, mais il ne faudrait pas oublier d'autres aspects de cette question, comme un nationalisme très poussé, l'esprit très offensif ou la volonté de reprendre certains anciens territoires perdus comme la Valteline ...

¹ Lacher définit trois périodes auxquelles il faut ajouter celles comprises entre 1871 et 1882 et 1914 et 1918. Lacher, Adolf: *Die Schweiz und Frankreich vor dem Ersten Weltkrieg. Diplomatische und politische Beziehungen im Zeichen des deutsch-französischen Gegensatzes 1883–1914*, Bâle, Stuttgart 1967, p. 5–71.

² Queloz, Dimitry: *Der Schweizerische Generalstab. L'Etat-major général suisse. Volume V. La Suisse entre quatre grandes puissances*, Baden 2010, p. 186–188.

³ La France était isolée sur le continent. De plus, les querelles intérieures étaient nombreuses et les gouvernements instables, ce qui absorbait les énergies et empêchait la Chambre de s'occuper des questions de politique extérieure autres que celles liées à quelques contentieux coloniaux. Clayes, Louis: *Delcassé*, Pamiers 2001, p. 42–53 ; Doise, Jean; Vässse, Maurice: *Diplomatie et outil militaire. Politique étrangère de la France. 1871–1969*, Paris 1987, p. 71–72.

⁴ Voir notamment l'ouvrage anonyme de l'officier

d'état-major neuchâtelois Perret. [Perret]: *La neutralité suisse et les nouveaux forts français par un officier d'état-major*, Neuchâtel, Genève, 1880. Concernant les fortifications françaises, voir: Doise, Vässse, Diplomatie, p. 41–64.

⁵ Queloz, Dimitry: *Les attachés militaires français à Berne et les grandes manœuvres de l'armée suisse*, Berne 2006, p. 14–17.

⁶ Lacher, Schweiz, p. 5–22; Queloz, Etat-major, p. 188–199.

⁷ Concernant les plans italiens d'attaque conjointe contre le territoire français, voir: Biagini, Antonello; Reichel, Daniel: *Italia e Svizzera durante la Triplice Alleanza. Politica militare e politica estera*, Rome, 1991; Eberhart, Hans: *Zwischen Glaubwürdigkeit und Unberechenbarkeit. Politisch-militärische Aspekte der Schweizerischen Beziehungen 1861–1915*, Zurich 1985, p. 60–130.

⁸ Renk, Hansjörg: *Bismarcks Konflikt mit der Schweiz. Der Wohlgemuth-Handel von 1889. Vorgeschichte, Hintergründe und Folgen*, Basler Beiträge zur Geschichtswissenschaft, Bâle, Stuttgart 1972.

- 9 Sur les projets de Pfyffer, voir: Eberhart, *Glaubwürdigkeit*, p. 100–106.
- 10 [Mazade, Charles de]: «L'Europe et les neutralités; la Belgique et la Suisse devant la Triple-Alliance», *Revue des deux Mondes* (15 mars 1890), p. 274–312.
- 11 Lettre de l'ambassadeur suisse à Paris Lardy à Numa Droz du 18 avril 1890, citée dans Lacher, *Schweiz*, p. 18.
- 12 Lettre de Numaz Droz à l'ambassadeur suisse à Paris Lardy du 19 avril 1890, citée dans Lacher, *Schweiz*, p. 18.
- 13 Queloz, *Attachés militaires*, p. 17–21.
- 14 Lacher, *Schweiz*, p. 22–45; Queloz, *Etat-major*, p. 293–299.
- 15 L'attaché militaire français à Berne a souligné l'importance de cette visite. Queloz, *Attachés militaires*, p. 239–240.
- 16 Delcassé souhaitait une Suisse stable et confédérale, relativement faible et neutre. Allain, Jean-Claude: «La politique helvétique de la France au début du XX^e siècle (1899–1912)», in: *Aspects des rapports entre la France et la Suisse de 1843 à 1939*, Neuchâtel 1982, p. 97–98.
- 17 Cité dans Lacher, *Schweiz*, p. 33.
- 18 Du Moriez voulait que la France envoie toujours, aux grandes manœuvres de l'armée suisse, un officier chef de mission ayant un grade ou une ancienneté de grade lui permettant d'avoir la préséance sur son homologue allemand. Lacher, *Schweiz*, p. 419–425.
- 19 Queloz, *Attachés militaires*, p. 266.
- 20 Cité dans Lacher, *Schweiz*, p. 45.
- 21 Queloz, *Attachés militaires*, p. 21–24.
- 22 Lacher, *Schweiz*, p. 46–71; Queloz, *Etat-major*, p. 299–300.
- 23 Allain, *Politique*, p. 97.
- 24 Lacher, *Schweiz*, p. 48–49.
- 25 Allain, *Politique*, p. 101.
- 26 Depuis la guerre des Boers, la Grande-Bretagne pensait que la Suisse, qui avait montré sa sympathie pour ces derniers, s'était alignée sur les Empires centraux. Les relations anglo-suisses se détériorèrent alors qu'elles avaient toujours été très cordiales. A noter que Delmé Radcliffe passait la majorité de son temps à Rome où il subissait l'influence de l'opinion italienne, pas toujours favorable à la Suisse. Sur les discussions entre les états-majors suisse, allemand et autrichien, et les réactions françaises, voir: Lacher, *Schweiz*, p. 164–177.
- 27 Lacher, *Schweiz*, p. 177–190.
- 28 La France ne fut pas le seul pays à être désigné comme agresseur dans les scénarios des grandes manœuvres suisses. L'Allemagne joua ce rôle à plusieurs reprises. En 1907 par exemple, Wille lui-même a accepté le scénario d'une invasion allemande par Schaffhouse. En 1912, le thème des grandes manœuvres, qui prévoyait une violation de la neutralité par l'Allemagne, fut modifié en raison de la visite du *Kaiser*. Par ailleurs, comme le souligna le chef du Département militaire fédéral à l'attaché militaire français venu se plaindre de ce problème: «la Suisse n'est pas très étendue; dès qu'on veut y monter des manœuvres à gros effectifs, on se trouve conduit à l'une des frontières ... et à une hypothèse d'invasion.» Queloz, *Attachés militaires*, p. 363–364.
- 29 Cité dans Lacher, *Schweiz*, p. 58.
- 30 Voir le compte-rendu du Plan XVII pour le Conseil supérieur de la Guerre du 15 juin 1914. Lacher, *Schweiz*, p. 69–70.
- 31 Lacher, *Schweiz*, p. 191–199.
- 32 Porchet, Alain: «Le plan H : le passage par la Suisse de l'armée française», *Magazine 14–18* no. 18 (2005), p. 54–59.
- 33 *Les armées françaises dans la Grande Guerre. Tome V, 2^e volume, Annexes 2^e volume, Annexes 1096*, G. Q. G. Notes sur le plan H, 18 septembre 1917, 1937, p. 763.
- 34 Au printemps 1916, la Suisse envisagea pour la première fois une coopération militaire avec la France contre l'Allemagne dans le cadre d'un plan de défense principal dans la région de Zurich qui fut cependant vite abandonné du fait des délais d'intervention français trop longs. Porchet, Plan H, p. 57.
- 35 Porchet, Plan H, p. 57.
- 36 Notes plan H, p. 764; Porchet, Plan H, p. 58.
- 37 Notes plan H, p. 764–765; Porchet, Plan H, p. 58.